



I – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 –

SERVICE ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 42 230.22 Euros
Recettes : 47 790.64 Euros

Section d'investissement :

Dépenses : 20 531.11 Euros
Recettes : 46 154.79 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2011 du service assainissement.



III – COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2011 – SERVICE EAU POTABLE :

Le compte administratif 2011 du service eau potable laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 129 365.00 Euros
Recettes : 46 922.30 Euros

Section d'investissement :

Dépenses : 50 730.19 Euros
Recettes : 29 492.40 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2011 du service eau potable.

IV – BUDGET 2012 – SERVICE EAU POTABLE :

Le Budget 2012 du service eau potable s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement : 259 249 euros

Section d'investissement : 402 607 Euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2012 de ce service.



II – BUDGET 2012 – SERVICE ASSAINISSEMENT :



Le Budget 2011 du service assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement : 142 198 Euros

Section d'investissement : 167 988 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2012 du service assainissement.



V – PROGRAMMATION TRAVAUX 2012 :

Liste des travaux programmés pour l'année 2012, sous réserve des financements attendus :

- Aménagement du parking parc locatif place du 8 Mai
- Remplacement du chauffage de la Mairie
- Détermination des travaux d'isolation à effectuer avant de modifier le mode de chauffage au logement de la perception.
- Modification du mode de chauffage de certains logements communaux .
- Mise aux normes du système de détection incendie de la salle des fêtes
- Réhabilitation du logement 17 rue du Hamel
- Extension du réseau d'éclairage public rue du Marais
- Aménagement de sanitaires rue de la Poste
- Remise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes et aménagement des locaux
- Rénovation complète de la rue de la Ligue.

VI – IMPLANTATION CASERNE DES POMPIERS – DECLARATION UTILITE PUBLIQUE :



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme nous informe que, dans le cadre du projet d'implantation du centre de secours de Conty, il s'est positionné sur une surface de 4900 m² sur le terrain cadastré section ZK n°192. Le Conseil Municipal adopte le projet présenté par le S.D.I.S. et autorise le Maire à lancer une déclaration d'utilité publique.

VII – PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS – DECLARATION UTILITE PUBLIQUE :

Le Cabinet d'Etudes et Conseils SAS ECMI souhaite implanter un parc résidentiel de loisirs à Conty. Cette opération nécessitera une certaine surface de terrain qui impactera quelques propriétés plus ou moins grandes situées entre la route de Namps et la Selle (pâturage aux ânes). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition.



VIII – DECLASSEMENT RUE DU GENERAL DEBENEY

Le Conseil Général propose à la Commune d'envisager le déclassement dans la voirie communal de cette section de la RD8. Ce déclassement s'accompagnerait d'une remise en état de la chaussée par le Département.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre contact avec les services départementaux concernés afin de mettre en place ce déclassement.



VIII – QUESTIONS D'ACTUALITE :



Solidarité :

Le 5 février dernier, l'association Atout Cœur de CONTY a loué la salle des fêtes de Conty afin d'organiser un loto en faveur de la famille de Frémontiers rencontrant des problèmes de logement. En solidarité, le Maire propose à l'assemblée de reverser le prix de la location de la salle, soit 150 Euros, à la Commune de Frémontiers qui s'occupe actuellement des problèmes de cette famille. Le Conseil Municipal unanime donne un avis favorable.

Trottoir et pont rue du Général Leclerc :

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a un rendez-vous le 6 mars prochain afin d'examiner les possibilités d'aménagement du trottoir et du pont rue du Général Leclerc (juste avant le rond-point de la place du 8 Mai).

Route du Poisson les 22 et 23 septembre :

Par courrier du 16 février 2012, M. HOUARD, Président d'AP3C nous informe de l'organisation de la 10^{ème} route du poisson les 22 et 23 septembre prochain et si la Commune accepte d'accueillir cette manifestation. Le Conseil Municipal est favorable à cette manifestation. En ce qui concerne la subvention demandée, la décision sera prise lors du vote du budget communal.



Il vous est possible de consulter l'intégralité de ce compte-rendu sur le site internet de la ville de Conty (www.ville-conty.fr), où d'en faire la demande à un Maire-adjoint.

Hommage à Monsieur l'Abbé Stanilas MALEJCZYK

Il fût à la paroisse de Conty de 1989 à 2003

Hommage

L'évêché d'Amiens nous a fait part du décès, le 12 avril 2012 à Amiens de

Monsieur l'Abbé Stanislas MALEJCZYK

né le 15 novembre 1929 à Tincourt Boucly et ordonné prêtre le 29 juin 1954 à Amiens

Il fut successivement :

- Professeur au Petit Séminaire en 1954
- Aumônier au lycée du Paraclet en 1967
- Vicaire à Péronne en 1968
- Equipe Pastorale d'Amiens Centre en 1973
- Aumônier de la Sainte Famille en 1984
- Curé de Conty en 1989
- Modérateur de Conty en 1997
- Prêtre auxiliaire de Conty en 2003

Réderie de l'Ascension, jeudi 17 mai

Réderie



La réderie de l'Ascension organisée par la commission des fêtes aura lieu le jeudi 17 mai entre 6h00 et 18h00. Elle est ouverte à tous les particuliers, le placement est gratuit mais sur inscription. Il vous suffit de vous inscrire à l'accueil de la mairie muni de votre carte d'identité.

Nous vous rappelons que la vente d'animaux est interdite par la loi.

Arrêté de circulation et de stationnement

Circulation

Par arrêté du Maire et en raison de la réderie de l'Ascension, le stationnement et la circulation seront interdits le 17 mai 2012 entre 6h00 et 20h00 dans les rues suivantes :

- Rue de la Gare
- Rue Henry Dunant (de la place de la gare à la rue des écoles)
- Rue des Chapeliers
- Rue des Alouettes
- Rue des Ecoles



Merci de prendre toutes vos dispositions au préalable.

Concours des maisons fleuries

Edition 2012

Le concours des « maisons fleuries » a pour objet de récompenser les actions menées par tout habitant de la commune en faveur de l'embellissement et du fleurissement de maisons, jardins, balcons et de fenêtres de son quartier.

Il est ouvert à tous les résidents Contynois .

Pour participer au concours, il n'est pas nécessaire de s'inscrire, mais tout simplement d'embellir sa maison en la fleurissant agréablement.



Les membres qui composent la commission « fleurissement environnement » effectueront un passage vers la fin du mois de juin pour admirer le travail accompli, donner leur avis et faire leur choix. Les prix de ce concours seront attribués en septembre. Les lauréats se verront attribuer diverses plantes ainsi que des bons d'achats à valoir chez les commerçants de Conty.

Des jardins ouvriers à Conty,

Situés le long de la coulée verte vers Luzières

La commune de Conty souhaite reconverter les Jardins du cœur en jardins ouvriers.

Une dizaine de parcelles sont disponibles pour une location de 50€ par an.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de vous rapprocher de la Mairie.

